



# Commune d'Autigny

## DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Enquête publique du 28 juin au 29 juillet 2024

**Modification du plan d'affectation des zones avec  
l'insertion d'un périmètre à prescriptions particulières  
dans la zone d'intérêt général 1 (IG1)**

**Modification de l'art. 26 du règlement communal  
d'urbanisme (RCU) afin de permettre l'implantation de  
toute infrastructure à but d'utilité publique et des  
appartements pour séniors et/ou protégés dans la zone  
d'intérêt général 1 (IG1)**

**Art. 50 RF (655 NM) Autigny**

Requérante : Le Conseil communal d'Autigny

Auteur des plans : ARCHAM et partenaires SA

Le dossier peut être consulté auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous au 026 477 16 25 / [commune@autigny.ch](mailto:commune@autigny.ch).

La modification est consultable également sur le site internet de la Commune.

Le Conseil communal